

316273 Lyreco Highlighter Ink/ GREEN

Lyreco

Chemwatch: **70-5952** Version Num: **2.1.1.1**

Fiche de données de sécurité (Conforme au Règlement (UE) n ° 2015/830)

Code d'alerte du risque: 2

Date de revision: 11/09/2016 Date d'impression: 02/01/2017 S.REACH.BEL.FR

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	16273 Lyreco Highlighter Ink/ GREEN	
Synonymes	Pas Disponible	
Autres moyens d'identification	Pas Disponible	

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	Utilisation telle que définie par le fournisseur.
Utilisations déconseillées	Sans Objet

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	Lyreco	
Adresse	du Fond des Fourches 20, 4041 Vottem Vottem 4041 Belgium	
Téléphone	2 (0)4.361.99.23	
Fax	las Disponible	
Site Internet	www.lyreco.be	
Courriel	customer.be@lyreco.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	Pas Disponible
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	Pas Disponible
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Considéré comme un mélange dangereux conformément à la directive 1999/45/CE, Reg. (CE) n ° 1272/2008 (le cas échéant) et de leurs amendements. Non classé comme marchandise dangereuse pour le transport.

ESTIMATIONS DE RISQUE DE CHEMWATCH

Min	Max
0	
0	
2	
0	
0	
	0

0 = minimum 1 = Bas 2 = Modéré 3 = Haut 4 = Extrême



Note: Les numéros de catégories de danger de la classification du SGH dans la section 2 de ces FDS ne doivent pas être utilisés pour remplir le diamant NFPA 704.

SYMBOLES SIMDUT CANADIENNES



CLASSIFICATION SIMDUT DU CANADA

Composant	Numéro CAS	classification description	code de classification
éthane-1,2-diol	107-21-1	Matière toxique ayant des effets immédiats graves, Matière très toxique ayant d'autres effets toxiques	D1B, D2A

Chemwatch: **70-5952** Page **2** of **11**

Version Num: **2.1.1.1**

316273 Lyreco Highlighter Ink/ GREEN

Date de revision: **11/09/2016**Date d'impression: **02/01/2017**

directive EC Numéro 1272/2008 [CLP] ^[1]

Légende:

1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée CE directive 67/548/CEE - Annexe I ; 3. Classification tirée la directive CE 1272/2008 - Annexe VI

2.2. Éléments d'étiquetage

Eléments pour étiquette CLP



MENTION D'AVERTISSEMENT

. AT

ATTENTION

Déclaration(s) sur les risques

H315	Provoque une irritation cutanée.	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.	
H335	Peut irriter les voies respiratoires.	

Déclaration(s) supplémentaires

Sans Objet

CLP classement (supplémentaire)

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Prévention

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Déclarations de Sécurité: Réponse

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Déclarations de Sécurité: Stockage

P405

Garder sous clef.

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

2.3. Autres dangers

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.

Une exposition peut provoquer des effets irréversibles*.

Possibles sensibilisateurs de la peau*.

REACh - Art.57-59: Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à la date d'impression SDS.

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

3.2.Mélanges

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon la directive EC Numéro 1272/2008 [CLP]
1.56-81-5 2.200-289-5 3.Pas Disponible 4.01-2119471987-18-XXXX	10-20	glycerol	Irritation/corrosion cutanée catégorie 2, Irritation occulaire catégorie 2, STOT - SE (. Resp. IRR) Catégorie 3; H315, H319, H335 ^[1]
1.107-21-1 2.203-473-3 3.603-027-00-1 4.01-2119456816-28-XXXX	10-20	éthane-1,2-diol	TOXICITÉ AIGUË PAR VOIE ORALE Catégorie 4; H302 [3]
1.Pas Disponible 2.Pas Disponible 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	>60	Ingrédients déterminés à ne pas être dangereux	Sans Objet
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée CE directive 67/548/CEE - Annexe I ; 3. Classification tirée la directive CE 1272/2008 - Annexe VI 4. Classement établi à partir de C & L		

Chemwatch: **70-5952** Page **3** of **11** Date de revision: **11/09/2016**

Version Num: 2.1.1.1 Date d'impression: 02/01/2017

4.1. Description des premiers secours

Si le produit entre en contact avec la peau: ▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible). ▶ Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation. Si ce produit entre en contact avec les yeux : ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire. ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical. ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée. ▶ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais. Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer. Général Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins. Fisi disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une reanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoir autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire. ► Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. Si avalé. NE PAS faire vomir. ▶ Si un vomissement apparaît, pencher le patient vers l'avant ou le placer sur le coté droit (position tête-basse si possible) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration. Suivre le patient avec attention. Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissements ou avec une conscience réduite : i.e. devenant inconsciente. Donner de l'eau pour rincer la bouche puis fournir lentement du liquide et autant que la victime peut confortablement en absorber. Rechercher un avis médical Si ce produit entre en contact avec les yeux : Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire. ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant Contact des veux occasionnellement les paupières hautes et basses Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical. ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée. Si le produit entre en contact avec la peau: Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. Contact avec la peau Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible). ▶ Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation ▶ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais. Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins Inhalation ▶ Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une reanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoir autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. Si avalé, NE PAS faire vomir ▶ Si un vomissement apparaît, pencher le patient vers l'avant ou le placer sur le coté droit (position tête-basse si possible) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration. Ingestion ▶ Suivre le patient avec attention. Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissements ou avec une conscience réduite ; i.e. devenant inconsciente. Donner de l'eau pour rincer la bouche puis fournir lentement du liquide et autant que la victime peut confortablement en absorber.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

▶ Rechercher un avis médical.

Traiter symptomatiquement.

Pour traiter un empoisonnement par les alcools aliphatique hauts :

- Réaliser un lavage gastrique avec une importante quantité d'eau.
- Il peut être utile d'instiller 60 ml d'huile minérale dans l'estomac.
- Fournir de l'oxygène et une respiration artificielle suivant la demande.
- ▶ Balance électrolytique : il peut être utile de démarrer une intraveineuse de 500 ml. d'une W/6 solution de bicarbonate de sodium mais tout en maintenant une attitude précautionneuse et conservatrice envers le remplacement électrolytique à moins qu'un choc ou qu'une acidose sévère soit à craindre.
- Pour protéger le foie, maintenir l'apport de glucide par des infusions intraveineuses de glucose. Réaliser une hémodialyse si le coma est profond et persistant.

 $[GOSSELIN,\,SMITH\,HODGE:\,Clinical\,Toxicology\,of\,Commercial\,Products,\,Ed\,5)$

TRAITEMENT DE BASE

.....

- ▶ Etablir des voies respiratoires notables avec succion si nécessaire.
- Surveiller les signes d'insuffisance respiratoire et assister la ventilation si nécessaire.
- ▶ Administrer de l'oxygène par un masque avec non-retour à de 10 à 15 l/min
- Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un choc.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un œdème pulmonaire.
- Anticiper et traiter, quand nécessaire, contre les crises
- NE PAS utiliser d'émétiques. Quand une ingestion est suspectée, rincer la bouche et donner jusqu'à 200 ml d'eau (5 ml/kg recommandé) pour la dilution quand le patient est capable d'avaler, possède un fort réflexe pharyngé et ne bave pas.
- Fournir du charbon activé.

TRAITEMENT AVANCE

▶ Envisager une intubation orotrachéale ou nasotrachéale pour un contrôle des voies respiratoires chez un patient inconscient ou chez qui un arrêt respiratoire est apparu.

- ▶ Une ventilation à pression positive à l'aide d'un masque avec valve peut s'avérer utile.
- ► Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre l'arythmie.
- Débuter un IV D5W TKO. Si des signes d'hypovolémie sont présents, utiliser une solution lactée Ringers. Une surcharge de fluide peut créer des complications.

Chemwatch: **70-5952** Page **4** of **11** Date de revision: **11/09/2016**

Version Num: 2.1.1.1 316273 Lyreco Highlighter Ink/ GREEN Date d'impression: 02/01/2017

- Fig. Si le patient est en hypoglycémie (LOC diminué, tachycardie, pâleurs, pupilles dilatées, diaphorèse et/ou bandes de dextrose ou lectures du glucomètre en-dessous de 50 mg), fournir 50% de dextrose
- ▶ Une hypotension avec des signes d'hypovolémie nécessite l'administration précautionneuse de fluides. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- ▶ La thérapie avec drogue doit être envisager pour un œdème pulmonaire.
- Traiter les crises avec du diazépam.
- ▶ Le chlorhydrate de proparacaine doit être utiliser pour aider l'irrigation des yeux.

.....

SERVICE D'URGENCE

- Des analyses de laboratoires avec hémogramme, sérum électrolytique, BUN, créatine, glucose, analyse d'urine, base pour un sérum glutamo-oxaloacétique transaminase (ALT et AST), calcium, phosphore et magnésium, peuvent aider à établir régime du traitement. D'autres analyses utiles incluent clearance osmolaire et anionique, gaz des artères (ABG), radiographies de la poitrine électrocardiogramme.
- Une ventilation assistée avec une pression positive en fin d'expiration (PEEP) peut être nécessaire pour une blessure parenchymale aiguë ou un syndrome de détresse respiratoire chez l'adulte.
- ▶ Une acidose peut survenir suite à l'hyperventilation et à une thérapie au bicarbonate.
- ▶ Une hémodialyse doit être envisagée chez les patients avec une intoxication importante.
- · Consulter un toxicologiste si nécessaire.

BRONSTEIN, A.C. and CURRANCE, P.L. EMERGENCY CARE FOR HAZARDOUS MATERIALS EXPOSURE: 2nd Ed. 1994

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Le produit contient une proportion substantielle d'eau et donc il n'y a pas de restriction sur le type de média d'extinction à utiliser.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Non connu.
3. Conseils aux pompier	rs
Lutte Incendie	► Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque.
Risque D'Incendie/Explosion	▶ Le matériel n'est pas combustible d'emblée dans des conditions normales. Se décompose suite à un chauffage et produit des fumées toxiques de: , dioxyde de carbone (CO2) , acroléine
	oxydes de soufre (SOx) , autres produits de pyrolyse typiques de la combustion de produits organiques. Peut émettre des fumées toxiques.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	Glissant quand éclaboussé. ▶ Nettoyez tout de suite tous les écoulements.
Eclaboussures Majeures	Glissant quand éclaboussé. Risque modéré.

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

•	
Manipulation Sure	NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau. Eviter tout contact personnel, inhalation incluse.
Protection anti- Feu et explosion	Voir Section 5
Autres Données	► Stockez-le dans son récipient d'origine.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	► Emballage en polypropylène ou polyéthylène.		
Incompatibilite de Stockage	Eviter les acides forts et les bases fortes. Eviter une réaction avec des agents oxydants.		

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Date de revision: **11/09/2016**Date d'impression: **02/01/2017**

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

NIVEAU SANS EFFET DÉRIVÉ (DNEL)

Pas Disponible

Version Num: 2.1.1.1

PRÉVISIBLE SANS EFFET (PNEC)

Pas Disponible

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Limites d'exposition professionnelle (Belgique français)	glycerol	Glycérine (brouillard)	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)	éthane-1,2-diol	Ethylene glycol	52 mg/m3 / 20 ppm	104 mg/m3 / 40 ppm	Pas Disponible	Skin
L'Union européenne (UE) de la Première Liste Indicative des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle (loelv) (français)	éthane-1,2-diol	Éthylène-glycol	52 mg/m3 / 20 ppm	104 mg/m3 / 40 ppm	Pas Disponible	Peau
Limites d'exposition professionnelle (Belgique français)	éthane-1,2-diol	Ethylèneglycol (en aérosol)	52 mg/m3 / 20 ppm	104 mg/m3 / 40 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible

LIMITES D'URGENCE

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
glycerol	Glycerine (mist); (Glycerol; Glycerin)	45 mg/m3	860 mg/m3	2,500 mg/m3
éthane-1,2-diol	Ethylene glycol	30 ppm	40 ppm	60 ppm

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
glycerol	Pas Disponible	Pas Disponible
éthane-1,2-diol	Pas Disponible	Pas Disponible
Ingrédients déterminés à ne pas être dangereux	Pas Disponible	Pas Disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôle d'ingéniérie approprié	Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire.		
8.2.2. Protection Individuelle			
Protection des yeux/du visage.	► Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.		
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous		
Protection des mains / pieds	Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage.		
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous		
Autres protections	► Tenue complète.		
Les risques thermiques	Pas Disponible		

Produit(s) recommandé(s)

INDEX DE SELECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

"Forsberg Clothing Performance Index".

L(Les)'effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

316273 Lyreco Highlighter Ink/ GREEN

Matériel	СРІ
BUTYL	С
NATURAL RUBBER	С
NATURAL+NEOPRENE	С
NEOPRENE	С
NEOPRENE/NATURAL	С

Protection respiratoire

Filtre de type A-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Version Num: 2.1.1.1

Date d'impression: 02/01/2017 316273 Lyreco Highlighter Ink/ GREEN

NITRILE	С
NITRILE+PVC	С
PE/EVAL/PE	С
PVA	С
PVC	С
TEFLON	С
VITON	С
##ethylene	glycol

^{*} CPI - Index de Performance Chemwatch

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise. Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Date de revision: 11/09/2016

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	A-AUS P2	-	A-PAPR-AUS P2
20 x ES	-	A-AUS P2	-
100 x ES	-	A-2 P2	A-PAPR-2 P2 ^

^{^ -} Intégral

temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent

8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pas Disponible		
État Physique	Liquid	Densité relative (Water = 1)	Pas Disponible
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto- allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	Pas Disponible	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	Poids Moléculaire (g/mol)	Sans Objet
Point d'éclair (°C)	Pas Disponible	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Pas Disponible	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité (g/L)	miscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	222

9.2. Autres informations

Pas Disponible

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1.Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	▶ Présence de matériaux incompatibles.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2
10.6. Produits de décomposition dangereux	Voir section 5.3

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé

Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

Chemwatch: 70-5952 Page 7 of 11 Date de revision: 11/09/2016 Version Num: 2.1.1.1 Date d'impression: 02/01/2017

316273 Lyreco Highlighter Ink/ GREEN

Les alcools aliphatiques avec plus de 3 carbones peuvent causer des maux de tête, vertiges, somnolences, faiblesses musculaires et délires, faiblesses généralisé, coma, seizures et changements de comportement Ingestion Une surexposition aux alcools non-cyclique cause des symptômes du système nerveux. Ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes. Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante. La plupart des alcools liquides semble agir que irritants primaires pour la peau humaine. Contact avec la peau Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit. Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets Yeux Le produit à la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes. Sur la base d'expériences animales d'abord, le matériel peut avoir, selon au moins une des Classes étudiées, des effets carcinogènes ou mutagènes; selon les informations disponibles il n'existe toutefois que des données inappropriées pour faire une estimation satisfaisante. Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme. Chronique Il existe peu de preuve qui montrent qu'un contact avec la peau et le produit est capable d'induire soit une réaction de sensibilisation chez un nombre significatif d'individus, et/ou de produire une réponse positive chez les animaux d'expérimentation. Une sensibilisation peut conduire à des réponses dermites allergiques incluant des érythèmes, des démangeaisons, de l'urticaire et des tuméfactions aux TOXICITÉ IRRITATION 316273 Lyreco Highlighter Ink/ GREEN Pas Disponible Pas Disponible TOXICITÉ IRRITATION glycerol dermique (cochon d'inde) LD50: 54000 mg/kg $^{[1]}$ Pas Disponible TOXICITÉ IRRITATION Eve (rabbit): 100 mg/1h - mild Dermiquel (lapin) LD50: 9530 mg/kg^[2] Inhalatoire (rat) LC50: 50.1 mg/L/8 hr^[2] Eye (rabbit): 12 mg/m3/3D éthane-1,2-diol Eve (rabbit): 1440mg/6h-moderate Eye (rabbit): 500 mg/24h - mild Skin (rabbit): 555 mg(open)-mild 1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -.. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les Légende: données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques **GLYCEROL** Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition air cessée. 0 0 toxicité aiquë Cancérogénicité 0 Irritation / corrosion reproducteur Lésions oculaires graves / STOT - exposition unique irritation

Légende:

STOT - exposition répétée

Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) -

risque d'aspiration

X – Données disponibles, mais ne remplit pas les critères de classification

- Données nécessaires à la classification disponible

0

0

O – Données non disponibles pour faire la classification

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

0

0

12.1. Toxicité

Sensibilisation respiratoire

ou cutanée

Mutagénéïté

Composant	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
glycerol	LC50	96	Poisson	>11mg/L	2
glycerol	EC50	96	Sans Objet	77712.039mg/L	3
glycerol	EC0	24	crustacés	>500mg/L	1
éthane-1,2-diol	LC50	96	Poisson	2284.940mg/L	3
éthane-1,2-diol	EC50	48	crustacés	5046.29mg/L	5
éthane-1,2-diol	EC50	96	Sans Objet	6500-13000mg/L	1
éthane-1,2-diol	EC50	Sans Objet	crustacés	=10mg/L	1
éthane-1,2-diol	NOEC	552	crustacés	>=1000mg/L	2
Légende:	Suite V3.12 - Données	Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis-			

Données de bioconcentration Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Version Num: 2.1.1.1

316273 Lyreco Highlighter Ink/ GREEN

Date de revision: 11/09/2016 Date d'impression: 02/01/2017

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
glycerol	BAS	BAS
éthane-1,2-diol	BAS (La demi-vie = 24 journées)	BAS (La demi-vie = 3.46 journées)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
glycerol	BAS (LogKOW = -1.76)
éthane-1,2-diol	BAS (BCF = 200)

12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
glycerol	HAUT (KOC = 1)
éthane-1,2-diol	HAUT (KOC = 1)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	В	Т
Des données disponibles	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Critères PBT remplies?	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit / emballage	Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. Recycler autant que possible.
Options de traitement des déchets	Pas Disponible
Options d'élimination par les égouts	Pas Disponible

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Etiquettes nécessaires

Polluant marin aucun

Transport par terre (ADR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport par terre (ADR):	NON REGLEMENTE PAR LE C	ODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES	
14.1.Numéro ONU	Sans Objet		
14.2.Nom d'expédition des Nations unies	Sans Objet		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	classe Sans Obje Risque Secondaire Sans Obje		
14.4.Groupe d'emballage	Sans Objet		
14.5.Dangers pour l'environnement	Sans Objet		
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Identification du risque (Kemler) Code de classification Etiquette de danger Dispositions particulières quantité limitée	Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet	

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

14.1. Numéro ONU	Sans Objet	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Sans Objet	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA Sous-risque ICAO/IATA	Sans Objet Sans Objet
pour le transport	Code ERG	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet	

Chemwatch: 70-5952 Page 9 of 11 Version Num: 2.1.1.1 Date d'impression: 02/01/2017

316273 Lyreco Highlighter Ink/ GREEN

14.5. Dangers pour Sans Objet l'environnement Sans Obiet Dispositions particulières Instructions d'emballage pour cargo uniquement Sans Objet Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement Sans Objet 14.6. Précautions Sans Objet particulières à prendre par Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers l'utilisateur Sans Objet Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison Sans Objet Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet Sans Objet

Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES **DANGEREUSES**

14.1. Numéro ONU	Sans Objet		
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Sans Objet		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
	IIVIDG Sous-risque Sar	is Objet	
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet		
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet		
14.6. Précautions	N° EMS	Sans Objet	
particulières à prendre par	Dispositions particulières	Sans Objet	
l'utilisateur	Quantités limitées	Sans Objet	
		•	

Le transport fluvial (ADN): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

14.1. Numéro ONU	Sans Objet	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Sans Objet	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Sans Objet Sans Objet	
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet	
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
	Code de classification	Sans Objet
14.6. Précautions	Dispositions particulières	Sans Objet
particulières à prendre par	Quantités Limitées	Sans Objet
l'utilisateur	Équipement requis	Sans Objet
	Feu cônes nombre	Sans Objet

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

GLYCEROL(56-81-5) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Inventaire européen des substances chimiques douanes ECICS (en anglais) Limites d'exposition professionnelle (Belgique français)

Union européenne - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes (EINECS) (en anglais)

ÉTHANE-1,2-DIOL(107-21-1) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Confédération européenne des syndicats liste prioritaire (CES) pour REACH autorisation Du Règlement REACH (CE) N° 1907/2006, Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances dangereuses, les mélanges et les articles Inventaire européen des substances chimiques douanes ECICS (en anglais)

L'Union européenne (UE) à l'Annexe I de la Directive 67/548/CEE relative à la Classification et à l'Étiquetage des Substances Dangereuses - mise à jour par l'ATP: 31 L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI

UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)

Union européenne - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes (EINECS) (en anglais)

Cette SDS est en conformité avec les règlementations européennes et modifications suivantes - dans la mesure oû elles sont applicables : 67/548/EEC, 1999/45/EC, 98/24/EC, 92/85/EC, 94/33/EC, 91/689/EEC, 1999/13/EC, Règlement (UE) no 2015/830, règlement (CE) no 1272/2008 et de leurs amendements ainsi qu'avec les règlementations Britanniques suivantes :

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Limites d'exposition professionnelle (Belgique français)

Pour de plus amples informations s'il vous plaît regarder à l'évaluation de la sécurité chimique et des scénarios d'exposition élaborés par votre Supply Chain, si disponible.

Date de revision: 11/09/2016

Chemwatch: **70-5952** Page **10** of **11**

Version Num: **2.1.1.1**

316273 Lyreco Highlighter Ink/ GREEN

Date de revision: **11/09/2016**Date d'impression: **02/01/2017**

RÉSUMÉ ECHA

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
glycerol	56-81-5	Pas Disponible	01-2119471987-18-XXXX

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Not Classified	Wng, GHS08, Dgr	H315, H319, H372, H335
2	Not Classified, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT RE 2, STOT RE 1, STOT SE 3	Wng, GHS08, Dgr	H315, H319, H372, H335

¹ Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
éthane-1,2-diol	107-21-1	603-027-00-1	01-2119456816-28-XXXX

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Acute Tox. 4	GHS07, Wng	H302
2	Acute Tox. 4, STOT RE 2, STOT SE 3, STOT RE 1, Skin Irrit. 2, Not Classified, Aquatic Chronic 3, Eye Irrit. 2, STOT SE 1, Muta. 1B, Repr. 1B, Org. Perox. G	GHS08, Wng, Dgr	H336, H372, H319, H332, H370, H335, H340, H360, H315, H301

¹ Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Inventaire national	Statut
Australie - AICS	Y
Canada - DSL	Y
Canada - NDSL	N (glycerol; éthane-1,2-diol)
Chine - IECSC	Y
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Y
Japon - ENCS	Y
Corée - KECI	Y
New Zealand - NZIoC	Y
Philippines - PICCS	Y
ÉU.A TSCA	Υ
Légende:	O = Tous les ingrédients sont dans l'inventaire N = Non déterminé ou un ou plusieurs des ingrédients ne sont pas dans l'inventaire et ne sont pas exonérés d'une inscription sur liste (voir les ingrédients spécifiques entre parenthèses)

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

Codes pleine de risques de texte et de danger

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H340	Peut induire des anomalies génétiques .
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus .
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes .
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

autres informations

Ingrédients avec plusieurs numéros CAS

Nom	Numéro CAS
glycerol	56-81-5, 29796-42-7, 30049-52-6, 37228-54-9, 75398-78-6, 78630-16-7, 8013-25-0

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

Définitions et abréviations

PC — TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme

Chemwatch: **70-5952** Page 11 of 11 Date de revision: 11/09/2016 Version Num: 2.1.1.1

316273 Lyreco Highlighter Ink/ GREEN

Date d'impression: 02/01/2017

IARC : Centre international de recherche sur le cancer

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux

STEL : Limite d'exposition à court terme

TEEL: Limites d'exposition d'urgence temporaire IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé FSO: Facteur de sécurité olfactive

DSENO : Dose sans effet nocif observé

DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé TLV : Valeur limite seuil

LOD : Limite de détection OTV: Valeur de seuil olfactif FBC : Facteurs de bioconcentration IBE : Indice biologique d'expositionv

Ce document est soumis au droit d'auteur.